



Groupe de travail E1

Etude et déploiement de plans de gestion agro/sylvo/cynégétiques

Compte rendu du 15/09/2021

Présents : Elodie Rouquié et Sarah Martinez (CCPA), Alexandre Laizé (Charte Forestière), Jean-Charles GLEIZES (Fédération de Chasse), Claude Descous et Eve Thion (CA11)

Support de travail : Powerpoint « 210915 Groupe de Travail E1 »

Pilotes : Fédération des Chasseurs de l'Aude et CA11

En année 1 du Terra Rural, un plan de gestion a été élaboré sur le secteur du « Petit Plateau de Sault ».

- ➔ Ce plan doit être relu et actualisé rapidement par les trois techniciens (Fédération de Chasse, Charte Forestière et CA11) : il faut ajouter des modalités d'évaluation.
- ➔ Organisation d'une rencontre par la Fédération de Chasse pour le présenter aux ACCA concernées afin qu'elles s'y engagent.
- ➔ Objectif : être en capacité de faire un bilan aux 2/3 de la saison (janvier) pour être en mesure d'organiser au mieux la fin de saison et préparer la future.

Il est proposé d'élaborer un nouveau plan de gestion sur un autre territoire de la CCPA sur lesquels la pression de la chasse représente un enjeu aussi bien au niveau agricole qu'au niveau forestier.

Plusieurs pistes sont proposées, sur des secteurs où la pression en sanglier est forte sur les exploitations agricoles :

- Les Fanges
- Plateau de Sault
- Madres
- Brenac / Nébias / Puivert / Forêt de Camplong et Picaussel
- Alexandre Laizé doit regarder s'il y a un enjeu sylvicole au niveau du Chalabrais

La Fédération de Chasse va regarder quel est l'impact financier des dégâts sur ces secteurs afin d'en privilégier un.

Un dernier échange a fait ressortir le besoin de faire un lien entre l'Office de Tourisme et les ACCA (mise à disposition d'une charte de bonne pratique pour le partage de l'espace). La CCPA contactera la Fédération de Chasse pour y travailler.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales